



MAIRIE DE  
ROQUEFORT-LES-PINS  
06330

Téléphone : 04.92.60.35.00  
Fax : 04.92.60.35.01

## DEMANDE DE DÉROGATION DE TONNAGE

**Ce document n'a aucune valeur de dérogation ni d'autorisation, l'accord de la Commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un Arrêté Municipal**

**Cette demande devra parvenir par mail à : [police@ville-roquefort-les-pins.fr](mailto:police@ville-roquefort-les-pins.fr) dans un délai de 2 semaines avant la période concernée**

**Merci de renseigner ce formulaire en lettres MAJUSCULES**

### À renseigner par le transporteur ou demandeur :

Nom ou Dénomination .....  
Représenté par .....  
Adresse.....

Tel : .....  
Mail : .....@ .....

Sollicite

**Une autorisation exceptionnelle de faire circuler sur une voie communale et au-delà du tonnage autorisé, les véhicules avec les n° d'immatriculation suivants :**

Immatriculation : ..... PTAC : .....  
Immatriculation : ..... PTAC : .....  
Immatriculation : ..... PTAC : .....

Nature de la demande (travaux, livraison...)

Nom du propriétaire du chantier et/ou de livraison

Adresse du chantier et/ou de livraison

Date de début d'intervention souhaitée : .....

Date de fin d'intervention souhaitée : .....

Itinéraire prévu : .....